

**Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**JAMBES COUVERTES D'ECCHYMOSES :
La commission scolaire fait le point**

Rivière-du-Loup, le 26 juin 2019 — Suite à la diffusion d'un reportage par un média régional, la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup nie catégoriquement qu'un de ses élèves ait été l'objet de mauvais traitement de la part du personnel scolaire.

D'ailleurs, dans la situation médiatisée hier, les résultats d'une enquête externe menée conjointement par la Direction de la protection de la jeunesse et les services d'enquête de la Sûreté du Québec, conclue le 17 juin dernier, ont démontré qu'aucune charge ne devait être retenue à l'égard du personnel scolaire en suivi à cet incident.

La commission scolaire déplore la médiatisation à outrance de ce type de dossier, sachant qu'elle ne peut les commenter publiquement en raison de leur confidentialité. La commission scolaire rappelle à la population que ses écoles offrent des services de qualité, adaptés aux besoins et capacités de tous les élèves qui lui sont confiés.

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup offre des services éducatifs de niveau primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes à plus de 7 000 élèves, jeunes et adultes. Elle couvre 32 villes et municipalités réparties sur les territoires de la MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et d'une partie de la MRC de L'Islet. Elle compte plus de 900 employés dont plus de 90 % œuvrent directement auprès des élèves.

- 30 -

Source : **Éric Choinière, avocat**
Secrétaire général et directeur des communications
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Téléphone : 418 862-8201, poste 3061
Site Web : www.cskamloup.qc.ca